

Informations de base

2026/2880(RSP)

RSP - Résolutions d'actualité

Objection formulée conformément à l'article 115, paragraphes 2 et 3, du règlement intérieur à la décision d'exécution de la Commission renouvelant l'autorisation de mise sur le marché de produits contenant du soja génétiquement modifié MON 87705, consistant en ce soja ou produits à partir de celui-ci, en application du règlement (CE) n° 1829 /2003 du Parlement européen et du Conseil (D114998)

Subject

3.10.09.06 Agro-génétique, OGM

En attente du débat/vote en plénière